

Section 1.—Établissements de commerce et de service*

Les enquêtes visant les établissements de commerce et de service se concentrent sur un recensement des établissements en question, qui dans le passé s'est effectué tous les dix ans. Le premier recensement du genre a porté sur 1930 et des recensements analogues ont été faits à l'égard de 1941, 1951 et 1961. Seules les données des premiers classements du commerce de détail (par province, comté ou division de recensement, et centre urbain de 30,000 habitants et plus) étaient disponibles lors de la rédaction de la présente section (voir sous-section 1). Il convient de noter que l'on a élargi le champ de la statistique relative à 1961. Des renseignements sur la marge bénéficiaire brute ont été recueillis auprès des magasins de détail et de gros, tandis que les chiffres concernant les dépenses d'exploitation ont été obtenus des grossistes et des établissements de service; d'autre part, on a cherché à réunir de plus amples renseignements sur les caractéristiques d'exploitation des magasins de détail et de gros. Des rapports fournissant des résultats détaillés du recensement et classant les établissements de commerce de détail, de gros et de service par région géographique, genre de commerce et forme d'activité, y compris des données sur le nombre d'établissements, les ventes, l'emploi, la rémunération, les stocks et les marchandises pour le commerce de gros et de détail, devraient commencer à paraître vers la fin de 1963.†

Au cours des années intercensales, des relevés et sondages mensuels, trimestriels et annuels portant sur les aspects primordiaux du commerce de détail, de gros et de service, viennent compléter la statistique censale. Le recensement de 1951 a assuré une nouvelle base à ces enquêtes et certaines modifications ont été introduites pour la période intercensale 1951-1961. Les données courantes dont on dispose au sujet des commerces de distribution figurent aux sous-sections 2, 3 et 4 et continuent de projeter la base de 1951. D'autre part, des chiffres reposant sur la nouvelle base de 1961 seront disponibles au début de 1965. Pour ce qui est des années antérieures à 1951, on a révisé les estimations d'après la base du recensement.

Sous-section 1.—Recensement des établissements de commerce et de service (1961)

Comme on l'a fait remarquer plus haut, les seuls résultats du Recensement des établissements de commerce et de service dont on disposait au moment d'établir le présent texte sont les données relatives au commerce de détail, classées par comté ou division de recensement, par province et par centre urbain de 30,000 habitants ou plus. Ces deux derniers classements sont donnés aux tableaux 1 et 2 respectivement.

Il est à noter que les chiffres de 1961 ne peuvent se comparer directement avec ceux du recensement de 1951 qui figurent sous forme de sommaire aux pages 973-997 de l'*Annuaire* de 1955, étant donné que certaines classes d'établissements ont été exclues du commerce de détail en 1961 et que d'autres y ont été ajoutées. Les restaurants, les marchands de bois-d'œuvre et ceux d'instruments aratoires, ainsi que les magasins d'aliments pour animaux, étaient inclus en 1951 mais non en 1961; tous les ateliers de réparation d'automobiles, d'appareils de radio et de télévision, ainsi que de réparation de bijoux, faisaient partie du commerce de détail en 1961 mais étaient considérés comme des services en 1951. A noter également que le chiffre global du commerce de détail fourni par le recensement ne correspond pas exactement au total indiqué aux tableaux 4 et 5 de la sous-section 3; ce total a été estimé d'après des enquêtes-échantillons, alors que le recensement constitue une enquête intégrale et détaillée.

* Rédigé à la Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

† Volume VI (Partie 1) Recensement du commerce: Commerce de détail (Série 6.1). Volume VI (Partie 2) Recensement du commerce: Commerce de gros; services (Série 6.2).